

INTRODUCTION

E

n tant que citoyens ou acteurs des territoires nous sommes de plus en plus fréquemment interpellés pour participer à l'élaboration, à la mise en œuvre ou à l'évaluation des politiques publiques. Être membre d'un conseil de quartier, contribuer au « Grand débat national », assister à une réunion publique sur le plan local d'urbanisme ou répondre à un questionnaire en ligne sur une directive européenne : les modalités et les pratiques de participation du public sont

nombreuses et variées.

La gestion de l'eau et le développement territorial n'échappent pas à cette tendance. De plus en plus de gestionnaires territoriaux (techniciens, ingénieurs, chargés de mission, directeurs de syndicats, conservateurs, etc.) mettent en place des démarches participatives dans le cadre de projets, plans ou programmes. Pour certains, l'objectif est de recueillir des propositions des habitants et d'être à l'écoute des usagers. Pour d'autres il s'agit de créer du dialogue et de trouver un consensus sur un territoire pétri de tensions. Pour d'autres encore, l'ambition est de faire accepter un projet et de respecter les obligations réglementaires en termes de participation citoyenne.

Ce numéro thématique ambitionne de rendre compte de la diversité des pratiques et des méthodes employées pour faire participer les différents acteurs, dont les citoyens, à la gestion de l'eau et des territoires.

Pour cela, nous vous proposons trois entrées de lecture.

Une entrée thématique

Si vous vous intéressez à la participation dans un champ spécifique de la gestion de l'eau ou du développement territorial :

Gestion intégrée des ressources en eau (GIRE)

[Schémas d'aménagement et de gestion de l'eau – SAGE]



15. Participer, c'est aussi apprendre !

16. Retour d'expérience sur une démarche participative de grande ampleur à destination des citoyens du bassin versant de la Drôme

Eaux souterraines



11. Détour par le futur : la prospective comme moyen d'engager les acteurs dans la planification des eaux souterraines

Réutilisation des eaux usées traitées



06. Participation et construction de l'acceptabilité sociale : fantasme ou réalité ?

Pollutions diffuses



06. Participation et construction de l'acceptabilité sociale : fantasme ou réalité ?
15. Participer, c'est aussi apprendre !

Rareté et agriculture



15. Participer, c'est aussi apprendre !

Assainissement



09. Planifier des systèmes d'assainissement avec les acteurs en intégrant des connaissances techniques expertes : enjeux de modélisation et transfert de WasteWAG au Sénégal

Inondations



12. Des observations participatives pour mieux caractériser les inondations, ressources en eau, et leurs impacts

Une entrée méthodologique

Si vous souhaitez explorer les approches participatives mobilisables pour associer différents acteurs à la prise de décisions relatives à la gestion de l'eau et au développement territorial :

Évaluer la démarche et l'impact de la participation



13. Évaluer une démarche participative

14. La «Boussole de la participation», une application pour construire et évaluer les démarches participatives

15. Participer, c'est aussi apprendre !

Développer une culture de la participation, élaborer une charte, mobiliser un garant



03. Le développement de la culture de la participation : avancées et réflexions

Utiliser des jeux de rôle



07. Concevoir et utiliser des jeux de rôle pour la gestion de l'eau et des territoires

Planifier la démarche participative



04. L'ingénierie de la participation : préparer et penser une démarche participative

Créer un observatoire participatif



12. Des observations participatives pour mieux caractériser les inondations, ressources en eau, et leurs impacts

Faciliter



05. La facilitation territoriale, un métier à développer et à défendre : une expérience tunisienne

Former à la participation



08. L'Eau en Têt : un kit de jeu de rôle au service d'une pédagogie participative ?

Élaborer un plan de gestion



10. La politique de l'eau partagée en Nouvelle Calédonie : retour d'expériences sur un dispositif de co-construction et de co-planification

Se projeter dans le futur



11. Détour par le futur : la prospective comme moyen d'engager les acteurs dans la planification des eaux souterraines

Une entrée géographique

Si vous vous intéressez à une zone géographique particulière ou si vous souhaitez au contraire aller voir ce qui se fait ailleurs :



Trois précisions méritent d'être mentionnées avant que vous n'entamiez la lecture et afin que vous compreniez qui sont les auteurs et de quels points de vue ils parlent. La première est que ce numéro thématique aborde à la fois la participation des citoyens et celle des parties prenantes (représentants d'associations, d'administrations, d'entreprises privées, etc.). La seconde est que les articles de ce numéro abordent presque exclusivement des démarches participatives qui viennent en appui à des politiques publiques. Les démarches participatives spontanées, ascendantes (*bottom-up*) ou contestataires (ex. : zones à défendre, mobilisations associatives, etc.) ne sont pas abordées ici. La raison principale est que la plupart des auteurs sont soit des chercheurs qui viennent en appui aux politiques publiques, soit des acteurs du secteur public. Nous parlons donc de ce que nous connaissons le mieux.

Enfin, la plupart des méthodes participatives présentées dans ce numéro thématique sont issues d'une approche développée depuis 2003 par des chercheurs INRAE et CIRAD de l'unité mixte de recherche « Gestion de l'eau, acteurs et usages » (UMR G-EAU). Cette approche s'intitule COOPLAGE (acronyme de « Coupler des Outils Ouverts et Participatifs pour Laisser les Acteurs s'adapter pour la Gestion de l'Environnement »). Cette approche a été mise en place sur de nombreux territoires en France et à l'international afin d'accompagner la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de démarches participatives dans la décision publique. Centrées initialement sur la gestion de l'eau dans les territoires, ces expériences se sont étendues à des questions plus large autour du développement durable, de la pauvreté, de l'aménagement du territoire, de la gouvernance, et des transitions. Elles ont été mises en place avec des gouvernements, des institutions gestionnaires de milieux, des organisations non gouvernementales, des agences publiques, des groupes citoyens, des bureaux d'étude et d'autres chercheurs. En tant que telles, ces méthodes et expériences reflètent en elles-mêmes la diversité des pratiques participatives dans la gestion de l'eau et des territoires. Tout au long du numéro, l'approche COOPLAGE est discutée, critiquée et mise en perspective par des témoignages d'acteurs de terrain et l'ouverture à d'autres approches participatives.

Nous espérons que la lecture de ce numéro thématique pourra appuyer vos pratiques et attiser votre curiosité.

Bonne lecture et bonne participation !

Emeline Hassenforder et Nils Ferrand (UMR G-EAU)
coordinateurs scientifiques du numéro

QUELQUES DÉFINITIONS

Les termes employés dans le domaine de la participation sont très polysémiques. Les définitions présentées ci-dessous sont celles qui sont employées par les auteurs.

Parties prenantes (*stakeholders*) : personnes ou organisations affectées par, ou pouvant affecter, le processus de prise de décision (adapté de Glicken, 2000).
Ex. : collectivités territoriales, associations, entreprises...

Citoyens : du latin *civis*, celui qui a droit de cité. Nous définissons les citoyens comme toutes les personnes qui participent en tant qu'individu et non en tant que « représentants » d'une association, d'une entreprise ou autre organisation. Les citoyens sont des parties prenantes mais ils sont rarement impliqués directement dans la prise de décisions relative à la gestion de l'eau en France.
Ex. : « Les gens », les habitants, le « grand public »...

Participation : implication d'acteurs concernés dans la prise de décisions relatives à la gestion des ressources en eau et au développement territorial.

Concertation : les mots participation et concertation sont très souvent utilisés de manière interchangeable. En anglais, il n'existe d'ailleurs pas de traduction du mot « concertation ». Nous utilisons le terme concertation pour désigner une participation incluant uniquement des représentants de parties prenantes (collectivités territoriales, associations, entreprises) et pas de citoyens. Ex. : la commission locale de l'eau.

Pour une ressource beaucoup plus riche sur le sujet, voir le dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation : <https://www.dicopart.fr/>